



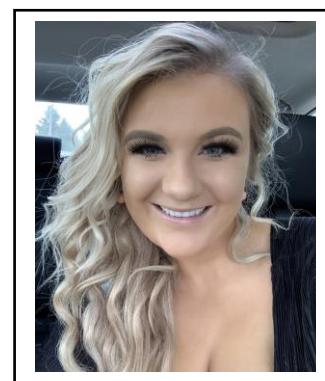
LE BÉCHER

Un message de notre présidente, Brittany Larkin

Chers membres de l'ATLMNB,

J'espère que ce message vous trouvera tous de bonne humeur alors que nous entamons une nouvelle année pleine de possibilités. Je m'appelle Brittany Larkin, et c'est à la fois un honneur et un privilège de vous adresser mon premier message en tant que présidente de la Société des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick.

Un peu à propos de moi... Avec neuf ans en tant que TLM, mon parcours a été principalement influencé par le monde fascinant de l'hématologie (avec un petit détour en médecine transfusionnelle). Je suis une technologiste en moelle osseuse et morphologiste sénior.



J'aime saisir toutes les occasions de parler aux patients, aux infirmières, aux médecins et à d'autres professionnels de la santé de l'excellent travail que nous faisons au laboratoire ! Je suis très fier de notre profession. Sur une note plus personnelle, j'ai récemment terminé mon baccalauréat en sciences, ce qui témoigne de mon engagement envers l'apprentissage et la croissance continue. En dehors de la vie de laboratoire, vous me trouverez en train d'entraîner et de juger le cheerleading, une passion qui reflète le travail et l'esprit d'équipe essentiels dans le sport et notre carrière !

Notre profession, comme bien d'autres, a été confrontée à de nombreux défis, et pourtant, la résilience des technologistes de laboratoire médical est évidente. Votre dévouement indéfectible à assurer l'exactitude et la fiabilité des tests diagnostiques (et à former et éduquer les personnes chargées de cette tâche ne passe pas inaperçu. Je suis enthousiaste à l'idée d'assumer les responsabilités de la présidence, en travaillant étroitement en collaboration avec notre personnel extraordinaire pour servir dans l'intérêt de la protection du public.

Alors que nous sommes au début d'une nouvelle année, continuons à porter cet esprit de résilience. Je suis vraiment enthousiaste à l'idée de l'année positive qui nous attend. Ensemble, nous relèverons les défis, célébrerons les réussites et rehausserons davantage les normes de la technologie de laboratoire médical au Nouveau-Brunswick. Votre soutien et votre engagement actif sont essentiels à notre succès !

Saisissons les occasions de collaboration, d'apprentissage et d'avancement que nous réserve cette année. Ensemble, faisons de 2024 une année mémorable !

À votre santé,

Brittany Larkin

MISSION

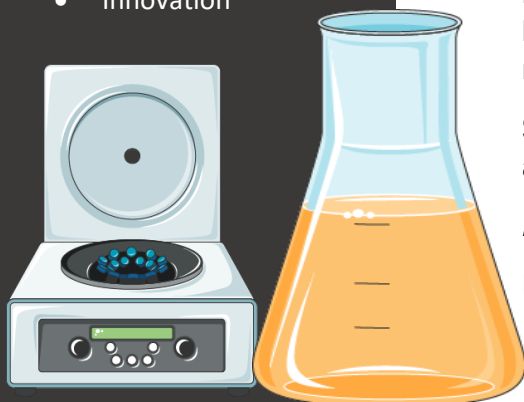
L'ATLMNB régit la profession de la science de laboratoire médical selon les normes élevées de pratique, de formation, et de collaboration afin de protéger le public et distinguer l'organisation des autres

VISION

- Évoluer et se développer par la collaboration et l'engagement
- Consolider notre position de leadership en soins de santé

VALEURS

- Engagement
- Professionnalisme
- Collaboration
- Transparence
- Responsabilisation
- Confiance du public
- Innovation



Rencontrez le reste du conseil d'administration

			
Directrice Générale Stephanie Taylor	Registraire Gilberte Caissie	Présidente élue Melissa King	Présidente sortante Sara Brown

				
Directrice Charlene Collins	Directrice Gabrielle Choquette	Directeur Mathieu Doucet	Directrice Kathleen Grondine- Fougere	Représentant du grand public Christy Bishop

Programme Perfectionnement Professionnel (PPP)

Êtes-vous l'un des 200 membres dont le PPP expirera en 2024 ?

Ne laissez pas traîner, soumettez !

Vous pouvez soumettre vos heures de Programme Perfectionnement Professionnel (PPP) accumulé à tout moment au cours de l'année même si vous n'êtes pas due de renouveler (année d'expiration), si les 45 heures ont été accumulées.

Vous n'avez pas besoin d'attendre la date limite (15 septembre à minuit) pour soumettre vos crédits.

Notre comité de bénévoles dévoués a dressé une liste de centaines d'opportunités pour des crédits de PPP, dont beaucoup sont gratuites ou à des coûts minimes, et comprennent maintenant une liste de cours en Français. Le guide est disponible dans la section Programme de perfectionnement professionnel de notre site Web, avec votre accès membre.

Bourses et Prix

Subvention LABCON 2024

**Vous prévoyez participer à LABCON 2024 à St. John's Terre-Neuve cette année?
Faites une demande pour l'une des deux subventions de 500 \$ de l'ATLMNB!**

Envoyez une application avant le 30 avril à office@nbsmlt.nb.ca et incluez :

- Votre nom et titre/rôle au travail
- Adresse courriel, numéro de téléphone et lieu de travail
- Indiquez si vous êtes conformes aux lois et normes de l'ATLMNB et SCSLM
- Indiquez si vous avez reçu du financement pour de la formation continue au cours des 3 dernières années
- Écrivez un court paragraphe de minimum 250 mots expliquant comment, quand et où vous avez fait du bénévolat pour la profession de TLM au cours des 5 dernières années, au niveau académique, provincial ou national
- Inclure une copie du reçu d'inscription payé

** Seulement les personnes sélectionnées seront contactées en mars. La demande de subvention est disponible pour les membres de l'ATLMNB seulement.

PRIX ANITA LINDSAY 2024

Connaissez-vous une personne membre méritant le prix Anita Lindsay ?

Qui était Anita Lindsay? [CLIQUER ICI](#)

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Dois quitter (retraite ou changement de carrière) la profession de technologiste de laboratoire médical après avoir été membre de l'ATLMNB pendant au moins 20 ans.
- Dois avoir fait preuve de professionnalisme, d'intégrité et de grande valeur personnels pendant sa carrière.
- Dois avoir fortement contribué à l'avancement de la profession au niveau local, provincial, national ou international pendant au moins 5 ans.
- Son nom doit être proposé par un membre actif de l'ATLMNB par une lettre indiquant leurs initiatives de bénévolat, une biographie, et les raisons pourquoi cette personne est méritante.

La personne gagnante aura ses dépenses payées pour faire partie de l'AGA où le prix sera remis.

Veillez soumettre votre lettre de nomination **avant le 30 avril** à office@nbsmlt.nb.ca

SEMAINE DE LABORATOIRE BOURSE POUR LES ACADÉMIES

L'ATLMNB est heureux d'offrir une subvention de 100 \$/ académie afin de fournir de l'aide financière pour les activités publiques de promotion professionnelle au cours de la Semaine nationale de laboratoire. Pour un formulaire de demande, veuillez communiquer avec office@nbsmlt.nb.ca.

Toutes les demandes dûment remplies doivent être soumises avant le 30 avril.

Qu'est-ce que cela signifie d'être autoréglementé ?

Parce que notre profession est si complexe et spécialisée sur le plan technologique, nous avons le privilège du gouvernement de gouverner, de réglementer et de soutenir tous les technologistes de laboratoire médical autorisés au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement comprend que nous détenons les connaissances et l'expertise nécessaires pour établir des règles et des normes relatives à la formation obligatoire et continue en TLM, aux compétences, à l'obtention de permis et aux exigences en matière d'exercice.

Notre objectif est d'atteindre l'excellence en matière de réglementation, conformément à la législation provinciale et aux meilleures pratiques nationales dans le domaine des soins de santé.

Tout cela est fait dans l'intérêt de la population du Nouveau-Brunswick. La sécurité du public (patients) est notre mandat.

Nous voulons que le public (les patients) reçoive des services de santé SÛRS et COMPÉTENTS fournis par des technologistes de laboratoire médical.

Le conseil d'administration (CA) régit l'ATLMNB.

Parce que nous sommes une profession réglementée, notre titre de technologiste de laboratoire médical est protégé.

Quel est le rôle du conseil d'administration de l'ATLMNB ?

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick établit les règles relatives à l'autoréglementation des professions de la santé, et le conseil d'administration veille à l'application de ces règles. L'ATLMNB a le pouvoir d'accorder des permis aux TLM et le pouvoir de prendre des mesures disciplinaires à l'égard des titulaires de permis.

Le rôle du conseil d'administration est de réglementer la profession et de superviser les activités de l'ATLMNB, comme la gestion, les mesures et l'élaboration des politiques. Du personnel professionnel, avec l'appui du conseil d'administration, effectue le travail réglementaire et administratif de l'ATLMNB. Le conseil d'administration se réunit une fois par mois.

Les fonctions du conseil d'administration sont les suivantes :

- Réglementation de l'enregistrement des TLM
- Établissement et application des normes d'exercice
- Appliquer les mesures disciplinaires nécessaires
- Établir les exigences en matière de formation continue
- Tenue d'un registre public des personnes inscrites au ATLMNB
- Planification stratégique
- Élaboration de politiques
- Surveillance financière
- Conformité et surveillance juridique
- Conseil de surveillance de la haute direction
- Développement et éducation
- Planification de la préparation aux situations d'urgence et de la continuité
- Intégrité éthique et juridique

Quelle est l'importance de la présence d'un Représentant du grand public au conseil d'administration

Le Représentant du grand public n'est pas membre de l'ATLMNB et fournit une contribution, une surveillance et une représentation publique précieuses dans l'élaboration des politiques et les processus décisionnels. Un Représentant du grand public élargit les perspectives représentées au niveau du conseil d'administration, ce qui, en fin de compte, profite au public.



Vous avez des questions ou des commentaires ? Rendez-vous sur WWW.ATLMNB.NB.CA pour en savoir plus.

Vous souhaitez devenir membre du conseil d'administration ? Contactez office@nbsmlt.nb.ca